

927882/18211

Château de St Germain
Seine-et-Oise)

Le 23 janvier 1880

G. DE MORTILLET

ATTACHÉ AU MUSÉE
DES ANTIQUITÉS NATIONALES
Professeur à l'École
d'Anthropologie de Paris

Cher Collègue et Ami,

Notre brave ami commun Ph.
Salmon vous a écrit ses prières et
ses succès. Il n'y a rien de nouveau.
Il m'a aussi annoncé que vous avez
vu les 500 Questionnaires que je
vous ai fait envoyer par la
ministère. Distribuez le plus possible
de ces Questionnaires. Il faut vous
affirmer publiquement, et surtout,
Il le faut d'autant plus que nos
adversaires espèrent nous faire
passer pour mort agissant comme
des diables afin que notre Circular
ne soit pas la jouir. Il n'est point
de difficulté qu'ils n'aient, mais
efforts j'espère, je compte même
l'avoir imprimé pour eux. En
attendant comme je vous le disais
il faut agir, il faut s'affirmer.

C'est cette absolue nécessité de
 s'affirmer qui m'a fait rechercher
 les moyens de publier nos inventaires
 sommaires. Je me suis adressé en
 héritant à vous mais je comprends
 trop bien les raisons de votre refus.
 En effet nos tableaux sont d'importance
 qu'ils sont, sont d'une extrême
 aridité. A eux seuls ils constitueraient
 certainement un tout-à-fait deux
 numéros entiers de Matériaux
 ce qui dissuaderait bien des abonnés.
 En outre c'est une véritable déperdition.
 Il y aurait un intérêt considérable
 de composition. En ce qui me concerne
 si je vous ai fait cette proposition.
 Restait à se tourner d'un autre
 côté. Les six Comités locaux qui
 se sont divisés la France
 continentale sont Membres de la
 Société d'Anthropologie. Il leur
 nous avons fait voter pour la
 Société l'impression de ces
 Inventaires. On fera un tirage à
 part que nous pourrions distribuer,

Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont prodigieux. Rigorisez-vous que pour les dolmens nous en avons plus de onze cents en sus de la Commission des Gaules. C'est à-dire une augmentation d'un tiers. Ce chiffre est éloquent. Je l'ai signalé à la Sous-Commission. Je l'ai fait insérer par Henri Martin, dans sa réponse au Ministre à la suite de la dénonciation de nos adversaires. Enfin j'en ai proclamé à la séance de la Société d'anthropologie. Aussi le vote a été en leur faveur, n'a protesté.

Je sais mieux l'impression. Il faut donc que vous complétiez votre travail. Ne devez-vous pas placer aux II dolmens les chiffres que vous avez attribués aux allées A. Dans la colonne des allées devenue celle des alignements et prenant en

4188r 1255726

Deuxieme	II
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A
Alphabet	A

troisieme place il faut mettre les
lettres qui s'y rapportent.

Vous ai-je signalé I II dans
les lettres, a' bord.

Enfin voyez, complétez, arrangez
et expédiez-moi le tout le plus tôt
possible. C'est pour l'impresion,
il n'y a pas besoin de l'us. Vous
recevrez les épreuves. Chaque
épreuve sera mise sous le nom
du sous-Commissaire qui en est
chargé. Avez une responsabilité
et honneur, vous en serez
republicain.

Les lettres Saint, Saints et
Sainte ou Saintes doivent être
groupées avec ordre alphabétique
du mot qui suit ce préfixe. Elles
viendront en bloc à la fin de l'S.

Adieu cher Collègue, ce qui
conviendrait à votre excellent Dictionnaire
est le résumé de nos travaux. Il
n'y aura que 84 noms, et l'auteur
peut juger tout à la fois de
l'importance de nos recherches et de
la richesse de nos pays en monuments
mégalithiques.

Tout à vous!
(G. de Mortillet)